



Grève nationale Unitaire le 18 mars Pour défendre la sécurité sociale Non au pacte de responsabilité Arrêt des politiques d'austérité

L'annonce début janvier 2014, du président de la république, de supprimer les cotisations familiales à l'horizon 2017 constitue un vol de 35 milliards d'euros à l'encontre de notre salaire, appelé salaire différé ou encore socialisé. Cette mesure serait le cœur du pacte de responsabilité dans lequel MEDEF et gouvernement voudraient entraîner les organisations syndicales.

Ce que François Hollande, le MEDEF et les médias appellent charges patronales représentent en réalité **une part du salaire de chaque travailleur**. Il constitue notre salaire différé, et cela, depuis près de 70 ans.

Derrière c'est toute la sécurité sociale fondée sur le salaire socialisé, avec ses quatre branches (maladie, famille vieillesse, accidents du travail) qui est menacée.

Dans les secteurs de la santé et de l'action sociale, nous subissons depuis plusieurs années des coupes budgétaires et des baisses de financement.

Le Gouvernement Hollande-Ayrault poursuit et accélère la politique d'austérité du gouvernement précédent. Il veut faire 50 milliards d'euros d'économie dans les services publics, dont 15 milliards dans le seul secteur de la santé. Cela correspond à 30 fois le budget du CHU de Rennes. Le gouvernement avance des pistes : supprimer 10% des lits de chirurgie rapportera 1 milliards. Combien d'établissements médico-sociaux, combien de maison de retraites seraient ainsi menacées ?

Ces milliards d'économies supplémentaires remettraient en cause les statuts, les conventions collectives, les salaires et l'accès aux soins et à la protection sociale des usagers.

Les organisations syndicales ne seront pas dupes de cette tentative d'intégration qui vise à éteindre toutes revendications. Aucune organisation syndicale n'apportera son aide à la mise en œuvre du pacte de responsabilité de Hollande-Gattaz

C'est pourquoi, répondant à l'appel des confédérations CGT, FO Solidaires et FSU, les organisations syndicales de la santé et de l'action sociale d'Ille et Vilaine, CGT, FO, SUD et CNT appellent les salariés de leurs secteurs à participer aux assemblées générales organisées dans chaque établissement et à se mettre en grève massivement le 18 mars pour :

- **La défense de la sécurité sociale et de son financement.**
- **Le maintien des cotisations patronales pour la branche famille**
- **L'annulation de la décision gouvernementale concernant le transfert des cotisations**
- **Dire non au pacte de responsabilité.**
- **Dire non aux politiques d'austérité**

Elles font leurs les revendications adoptées par les fédérations nationales de la santé et de l'action sociale (voir appel au dos)

**Manifestation à Rennes place de la mairie 11h30
A St Malo, Vitré, Redon, Fougères selon les modalités définies localement**